

Compte rendu CHS Plénier 21 Juin 2016

L'ordre du jour était dense, avec en particulier le vote du complément des actions CHS 2016 et la présentation des fiches d'impact relatives aux restructurations.

Réorganisations-Fermetures des structures-Travaux

Le Ministre et la DGFIP n'ont toujours pas confirmé les propositions de la DDFIP 42. La seule information a été donnée par le DDFIP par intérim sur la fermeture de la trésorerie de Bourg Argental : a priori, même si une confirmation officielle est attendue, la fermeture serait repoussée.

Il s'agit d'une première victoire suite à la mobilisation des organisations syndicales et des agents, mais il ne faut pas se leurrer : on parle d'un report de fermeture, et non de l'annulation du projet.

Et on n'oublie pas nos collègues des autres sites menacés de fermeture (Pélussin, Noirétable, etc) qui attendent la décision ministérielle.

Le DDFIP a confirmé que le déménagement du SIE Nord sur Charcot s'effectuera bien du 02 au 06 janvier 2017, quelle que soit la décision concernant la fusion avec le SIE Sud.

Le PRS s'installera également à Charcot après le déménagement du SIE Nord. Une première réunion a eu lieu pour recenser les demandes des agents.

La fiche d'impact du déménagement de la trésorerie du CHU à Charcot a été présentée, avec une date prévue en avril 2017.

Concernant la nouvelle installation des services de contrôle du site Charcot, la BCR et le PCE déménageront en octobre 2016 et les BDV du 05 au 09 décembre 2016. Nous avons signalé que le déménagement des BDV en fin d'année n'était pas judicieux, mais la Direction ne peut proposer de solutions plus adaptées.

Les travaux sur le site de Montbrison posent de nombreuses difficultés, dont le bruit qui peut être insupportable pour les agents travaillant sur place. Suite aux remarques, la Direction va agir sur les entreprises pour que les travaux les plus bruyants soit effectués de nuit ou en fin de journée. On peut s'inquiéter pour les agents sur le site qui devront travailler dans des conditions difficiles pendant encore deux ans.

Budget CHS

L'enveloppe allouée au CHS a été pratiquement utilisée, avec un solde disponible pour des actions en octobre 2016. Le CHS a axé son financement sur les mises aux normes incendie et sur les conditions de vie au travail. On déplore que le CHS soit obligé de financer 6 000 € pour les mesures d'empoussièrement après désamiantage à Montbrison, action non intégrée dans l'enveloppe allouée par la DGFIP.

Synthèse des fiches incidents dans les sites

On se retrouve sans surprise avec une surreprésentation de la trésorerie de Banlieue amandes (22 % des signalements) et des SIP. 27 fiches incidents sur un an ont été signalées et 18 usagers ont fait l'objet d'une lettre de mise en garde de la Direction locale.

Au final, ce CHS, comme les précédents, constitue une longue énumération des sites qui vont fermer ou se restructurer. Ce mouvement destructeur et sans fin continuera en 2017 avec sûrement de nouvelles propositions de la DDFIP 42.

Syndicat Section Loire

www.financespubliques.cgt.fr/42

cgt42.dgfip@finances.gouv.fr